

AVIS PUBLIC

AVIS est donné à Demetrio Santos, 2305, rue Ward, appartement #106, Saint-Laurent, dernière adresse connue, qu'à défaut de réclamer les meubles laissés lors de son éviction le 22 mars 2017, dans les dix (10) jours de la publication de cet avis, ces biens mobiliers seront détruits et/ou vendus à l'encan.

AVIS est donné à Antonio Oliviere Fraser, 2483, rue Charles-Darwin, Saint-Laurent, dernière adresse connue, qu'à défaut de réclamer les meubles laissés lors de son éviction le 6 avril 2017, dans les dix (10) jours de la publication de cet avis, ces biens mobiliers seront détruits et/ou vendus à l'encan.

AVIS est donné à Albert Kalana, 1630, rue Crevier, appartement #2, Saint-Laurent, dernière adresse connue, qu'à défaut de réclamer les meubles laissés lors de son éviction le 7 avril 2017, dans les dix (10) jours de la publication de cet avis, ces biens mobiliers seront détruits et/ou vendus à l'encan.

Montréal, le 7 juin 2017

Isabelle Bastien, avocate
Secrétaire du Conseil d'arrondissement